

**Durée :** 1 jour / 7 heures

**Formation en présentiel - groupe de 4 à 10 personnes**

RGCS60

## Éléments du Programme

### M1 - Harcèlement, Harcèlement sexuel, agissements sexistes, de quoi parle-t-on ?

- **Etat des lieux et enjeux du harcèlement sexuel et agissements sexistes**
  - Conséquences pour les salariés.
  - Chiffres, études.
- **Le cadre réglementaire**
  - Historique, définitions.
  - Les responsabilités et les sanctions prévues.
- **Reconnaitre une situation de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes (HSAS)**
  - Identifier les 2 types de harcèlement sexuel.
  - Identifier les agissements sexistes.
  - Autres types d'infractions : harcèlement moral, violence au travail (les agressions sexuelles ...).
  - Connaître les notions indispensables à la qualification et à l'analyse des événements : la répétition des actes, l'échelle de la gravité des actes, la définition du consentement, harcèlement sexuel ou séduction ? ...
  - **Exercices : analyse des situations.**

### M2 – Les missions du Référent

- **Les missions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.**
  - Orienter les salariés.
  - Informer les salariés : enjeux, obligations réglementaires, la démarche de l'établissement, des outils pour sensibiliser ...
  - Accompagner les salariés et les victimes.
- **Intervenir lors d'un signalement**
  - Connaître la procédure du droit d'alerte.
  - Signaler les événements à son employeur.
  - Réaliser une enquête et mener des entretiens.
  - Rester dans son rôle et se protéger soi-même.

### M3 – Démarche de l'établissement pour prévenir le risque harcèlement

- **Construire une politique de prévention des risques HSAS**
  - Promouvoir et appuyer l'engagement de l'établissement.
  - Evaluer les risques du HSAS.
  - Informer et sensibiliser le personnel (affichage, règlement intérieur ...).
  - Participer à l'élaboration d'une procédure interne de traitement des situations de HSAS.

## Modalités pédagogiques

- Une approche pédagogique interactive basée sur la réflexion en groupe.
- Mises en situation au travers de cas pratiques.
- Une documentation très complète est remise à chaque stagiaire.
- La formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels.

En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table. En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

### Validation :

Évaluation de fin de la formation par mise en situation  
Attestation de fin de formation

### Objectifs

Connaître l'essentiel de la réglementation.  
Reconnaitre une situation de harcèlement sexuel ou agissements sexistes.  
Connaître les missions du HSAS.  
Participer à la mise en place d'une politique de prévention contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.  
Réagir face à une situation de harcèlement sexuel.

### Public

Référent CSE, Référent entreprise à partir de 250 salariés.

### Prérequis

Savoir lire et écrire

### Lieu Horaires

Cf calendrier et tarif

### Contact

**Laurent ELBEZ**  
06 43 86 70 62  
lelbez@poleformation74.com